

VÊTEMENTS DE PROTECTION EXIGÉS EN CAS D'ÉCHANTILLONNAGE DE MATÉRIEL CONTENANT DE L'AMIANTE

- combinaison jetable avec capuchon ou tablier jetable
- masque antipoussière (P3 - filtre)
- gants en vinyle

ÉCHANTILLONNAGE ET EMBALLAGE

1. Protégez-vous à l'aide des vêtements de protection mentionnés ci-dessus et humidifiez abondamment le site de prélèvement avec un bain de fixation à l'aide d'un pulvérisateur.
2. Prenez un échantillon représentatif à l'aide de l'outil de prélèvement adéquat pour l'application concernée. Mettez l'échantillon avec précaution dans un sachet Minigrip refermable.
3. Complétez vos nom, adresse, numéro d'échantillon, le lieu d'échantillonnage, la nature de l'application d'amiante sur l'étiquette préimprimée IBEVE. Vous pouvez obtenir ces sachets sur demande auprès de l'ASBL IBEVE. Si vous ne disposez pas d'un sachet muni d'une étiquette IBEVE, vous pouvez utiliser une de vos étiquettes. Dans ce dernier cas, vous devez munir le sachet d'un logo « amiante ».
4. Emballez les sachets d'échantillonnage fermés dans un deuxième sachet refermable et plus grand.
5. Réparez ou fixez tout dommage, enlevez les restes tombés (chiffon humide) et nettoyez le matériel de prélèvement. Emballez tous les restes et les chiffons humides usagés dans un sachet en plastique pour déchets muni du logo « amiante ».
6. Après avoir terminé les prélèvements, enlevez les vêtements de protection jetables et éliminez-les dans le sachet refermable pour déchets prévu à cet effet. Enlevez la protection respiratoire et mettez-la également dans le sachet pour déchets. Lavez-vous minutieusement les mains.
7. Le sachet en plastique contenant les déchets d'amiante est évacué comme tout déchet d'amiante
8. Les échantillons doublement emballés sont remis ou envoyés sous enveloppe fermée à l'ASBL IBEVE, toujours munis des références nécessaires. Pour les analyses urgentes, inscrivez la mention « urgent » sur l'enveloppe. Les échantillons qui n'ont pas un double emballage sont refusés.